

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	34 (1962)
Heft:	7
Artikel:	Centre international de la construction scolaire (CICS)
Autor:	Bussat, Pierre
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-125322

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Centre international de la construction scolaire (CICS)

Pierre Bussat, architecte SIA, Lausanne

23

En 1957, la XX^e Conférence internationale de l'éducation, siégeant à Genève, a adopté diverses conclusions pour sa Recommandation n° 44, dont l'une tendant à la création, avec l'aide de l'UNESCO, du Bureau international d'éducation (BIE) et des organisations internationales à vocation essentiellement technique, d'un Centre international de la construction scolaire.

De son côté, l'Union internationale des architectes (UIA) s'intéresse depuis de nombreuses années au problème de la construction scolaire, par l'intermédiaire d'une commission qui a produit déjà deux publications: *L'école et ses problèmes*, publiée pour l'UNESCO¹ et une *Charte des constructions scolaires*². Cette organisation technique internationale la plus directement qualifiée pour cette mission, s'est immédiatement préoccupée de préparer la réalisation d'un tel centre. C'est ainsi que la Commission des constructions scolaires, réunie à Rabat en 1958, a été chargée de jeter les bases d'un programme d'action internationale en matière de construction scolaire. Puis, au cours de ses réunions de Tel-Aviv et Sofia en 1959 et 1960, elle a établi une proposition exprimant ses propres vues sur l'organisation d'un Centre international de la construction scolaire. Enfin, le Comité exécutif de l'UIA, réuni à Copenhague, en 1960, a accepté l'offre de la Section suisse, formée de représentants de la FAS et de la SIA, de créer ce centre en Suisse.

A son stade initial, le CICS est réalisé avec le concours financier de la SIA et de la FAS, des autorités du canton de Vaud et de la Municipalité de Lausanne. L'aide principale est cependant assurée par la Confédération suisse, au titre d'aide technique aux pays en voie de développement.

On pourrait définir le but du CICS de la manière suivante:

Apporter une aide technique dans le domaine de la construction scolaire à tous les pays et notamment aux pays en cours de développement.

Au moment où il n'est question que de lutte contre l'analphabétisme, de droit à l'éducation pour tous les enfants, sans distinction, il est normal – et peut-être vital – que les pays les plus favorisés sous cet angle et ayant souvent réussi des réalisations remarquables, apportent une aide à ceux qui le sont moins. C'est un domaine privilégié de la solidarité internationale.

¹ Librairie de l'Université, Lausanne, 1955.

² UIA, Paris, 1959.

Augmentation des besoins en matière d'enseignement

Parallèlement aux progrès en cours dans le domaine pédagogique, des réalisations extraordinaires ont été accomplies depuis la fin de la seconde guerre mondiale dans celui des constructions scolaires. Des pays comme le Royaume-Uni ont produit plus de 2 millions de places d'élèves, la Pologne a créé 42 000 salles de classes, le Japon a construit plus de 52 millions de m² d'écoles, pour ne citer que ceux-là. On imagine à peine quelles difficultés de toutes sortes il a fallu vaincre pour atteindre de tels résultats et quelles précieuses expériences ont été acquises.

D'un autre côté, les destructions de la guerre ou des forces de la nature, d'enormes mouvements de populations, une poussée démographique inouïe, la généralisation et l'extension de la scolarité obligatoire créent partout d'immenses besoins, dont la satisfaction apparaît pour de nombreux pays comme une question de vie ou de mort, prenant souvent l'allure d'une véritable course contre la montre.

Ainsi, bien que l'Inde ait construit plus de 80 000 écoles entre 1950 et 1956, il faudra qu'en 1962, 180 000 nouvelles écoles aient été construites afin de disposer sur tout le territoire d'écoles situées à moins de 3 km. du domicile des enfants.

De son côté, Ceylan doit prévoir dès maintenant des moyens d'enseignement pour 890 000 écoliers d'ici à 1968, et cela simplement pour maintenir les effectifs à la proportion actuelle de 70% de la population en âge scolaire. Il a été relevé à une conférence tenue à Addis-Abéba en 1960 que: «pour donner aux millions de jeunes Africains encore privés d'écoles l'éducation à laquelle en principe ils ont droit, il faudra, au cours des prochaines années, former, loger, faire vivre décemment, plus de 345 000 instituteurs...»

Les Etats-Unis eux-mêmes auront besoin de plus de 400 000 salles d'enseignement d'ici 1964, dont 133 000 immédiatement.

A côté des nécessités de l'enseignement de base, se multiplient celles de l'enseignement secondaire et professionnel, visant à accroître ou simplement à assurer le passage de régions entières du stade du sous-équipement préindustriel à celui de l'industrialisation. Il en va de même pour l'enseignement universitaire: il est facile de remarquer que les régions où l'on cache les hôpitaux trop rares, trop exigus, trop misérables, ne manquent pas de s'enorgueillir d'énormes palaces.

Constructions scolaires

Le problème des constructions scolaires se pose donc partout, à notre époque, principalement comme un problème de production de masse. Mais comme pour beaucoup d'autres problèmes d'ordre quantitatif, cela ne signifie pas que l'aspect qualitatif puisse être négligé. Bien au contraire. Une erreur est alors d'autant plus grave qu'elle est répétée un grand nombre de fois.

Il y a toute une méthodologie de la construction scolaire, avec l'enchaînement de laquelle les responsables, que ce soit aux niveaux administratif, pédagogique ou de la réalisation, doivent se familiariser. Problème quantitatif, il plonge ses racines dans les phénomènes démographi-

ques pour déboucher dans la mise en œuvre de moyens de production d'éléments de construction et d'équipement en série. Problème qualitatif, il passe par l'élaboration d'une politique scolaire fondée sur la recherche scientifique appliquée à la pédagogie pour aboutir à l'étude de prototypes architecturaux réalisables industriellement. C'est-à-dire qu'il s'agit avant tout d'un travail de planification, basé sur une foule de données provenant de multiples horizons spécialisés et orienté vers une réalisation rationalisée.

Répercussion des méthodes d'enseignement sur l'architecture scolaire

L'étude des données représente en soi une tâche d'information énorme. Toute information, pour être utilisable, doit être comparable. Pour ne citer qu'un exemple, doit-on continuer à utiliser la notion traditionnelle de *classe* en tant qu'unité pédagogique, élément architectural, facteur de production économique, ou faut-il adopter la notion de *place d'élève*, tirée des nouveaux principes de l'enseignement actif et correspondant à une certaine surface construite? Si cette dernière unité semble plus claire et bien plus profitable à de nombreux points de vue, qu'en advient-il dans l'enseignement technique et professionnel, par exemple, où la différenciation fonctionnelle des locaux tend à s'affirmer?

Du point de vue de l'industrie du bâtiment, l'option présente une certaine importance, puisque dans un cas, elle oriente la production sur une unité—la salle de classe—relativement lourde et rigide, alors que dans l'autre, la production doit être orientée sur des unités plus petites, plus différencierées, en rapport avec les idées pédagogiques actuelles, mais d'un emploi nécessitant un effort de coordination plus grand.

Cet exemple montre la complexité du problème, qui ne peut être résolu unilatéralement. La solution optimale ne peut résulter que des efforts conjoints des spécialistes, administrateurs, statisticiens, pédagogues, architectes, mètres, constructeurs, qui n'ont pas forcément tous l'habitude de travailler ensemble ou qui ne sont pas forcément des experts en la matière au moment où l'on fait appel à eux.

Dans ce cas, l'aide technique consiste à les informer, leur donner des exemples et des points de comparaisons. Il faut leur montrer le but à atteindre, les aider à ne pas considérer leur spécialité comme une fin en soi, mais comme un élément faisant partie d'un tout.

Dans d'autres cas, l'aide consiste à donner des conseils dans la recherche des moyens de réalisation (finances, personnel qualifié, main-d'œuvre, matériaux de construction ou éléments d'équipement, etc.).

C'est dans cette perspective que le Centre international de la construction scolaire est actuellement en voie de formation à Lausanne.

Programme d'activité du CICS

Bien que ses moyens soient, pour l'instant, sans rapport avec l'ambition que présente l'ampleur de ses objectifs, il s'efforce d'attaquer le problème par le commencement, c'est-à-dire par l'acquisition de connaissances, l'étude et la classification de toute une documentation. A cet

égard, un premier travail d'information lui a été demandé par l'UNESCO, à partir de documents provenant de nombreux pays.

Un premier questionnaire est en voie de rédaction pour être diffusé et permettre l'identification des institutions de toute nature, de caractère officiel ou privé, ainsi que des experts, s'occupant de construction scolaire dans le monde. Une bibliographie des ouvrages, des études, des normes relatifs à ces problèmes doit être établie et diffusée.

Des contacts doivent être pris avec différentes organisations internationales, dont les activités sont connexes. Une mission d'expertise a été assurée pour le Ministère de l'éducation de Grèce.

Pour l'instant, faute de fondements réels d'ordre financier et juridique, ce travail se poursuit d'une manière improvisée, avec des moyens improvisés, dans des locaux improvisés. Pourtant une prochaine étape doit mettre fin à cette phase préliminaire et assurer l'avenir d'une façon positive³.

Il est clair qu'un tel centre ne peut être mis sur pied d'emblée et qu'il ne peut se réaliser que sous la forme de développements successifs.

A cet égard, la compréhension manifestée par les milieux intéressés – comme la FAS et la SIA – a été d'une grande aide qui, on peut l'espérer, ne fera que s'accroître à l'avenir.
 (« Bulletin SIA »)

³ Récemment, les statuts du CICS ont été adoptés par l'assemblée constitutive, et des locaux lui ont été fournis, 25, place Chauderon, par la Municipalité de Lausanne.